

L'AFD ET LA TURQUIE

Partenaires pour le
Développement Durable





Avec une population de 71 millions d'habitants et un revenu par tête de 9.500 USD en 2007, la Turquie fait partie du groupe des pays à revenu intermédiaire. Membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et du Forum économique "G20", elle est, à la croisée entre l'Europe, la Méditerranée et le Proche Orient, une puissance régionale engagée sur la voie de nombreuses transformations sociales, économiques et culturelles.

Après avoir traversé des périodes d'instabilité ponctuées par des crises, la Turquie a connu pendant plusieurs années de bonnes performances économiques (plus de 6 % de croissance annuelle entre 2002 et 2007). L'année 2001 a marqué un tournant vers la stabilisation de la croissance, l'afflux de l'investissement étranger, une réduction de l'endettement public et de l'inflation. Ce redressement doit beaucoup à la détermination du gouvernement à conduire des réformes structurelles et à l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union Européenne en 2005. La crise économique sérieuse depuis le milieu de 2008 pose de nouveaux défis. Elle met à l'épreuve une économie encore émergente, ouverte sur l'extérieur, et dont la stabilité reste incertaine.

Avec une population jeune venant alimenter le marché de l'emploi et l'intégration internationale des secteurs porteurs de son économie (automobile, textile, électroménager et construction), la Turquie dispose d'avantages qui sont aussi des défis pour l'avenir. Le pays doit se tourner vers une croissance verte et durable prenant en compte l'environnement - ainsi que la résorption des écarts sociaux entre ses régions.

L'AFD a démarré ses activités en Turquie en 2004. A travers ce partenariat, la France souhaite accompagner le développement durable en Turquie afin de favoriser l'arrimage du pays à l'Europe et réduire l'empreinte environnementale de la croissance.

LA STRATÉGIE DE L'AFD EN TURQUIE

L'AFD soutient les objectifs prioritaires que la Turquie s'est fixée dans le cadre de sa convergence avec les standards européens :

- promouvoir un développement respectueux de l'environnement et sobre en émissions de gaz à effet de serre,
- encourager les pratiques de responsabilité sociale et environnementale,
- contribuer à un développement régional équilibré.

LES INTERVENTIONS DE L'AFD

Les interventions de l'AFD en Turquie peuvent prendre plusieurs formes :

- prêts aux entreprises privées et publiques (par l'AFD) ou privées (par PROPARCO), à moyen/long terme sans garantie de l'Etat,
- garanties d'emprunts en monnaie locale (par l'AFD ou PROPARCO),
- apports en fonds propres ou quasi fonds propres (par PROPARCO),
- subventions (par l'AFD) pour des fonds d'études, de préparation de projets et de renforcement des capacités,
- subventions du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

L'AFD propose des financements à des conditions proches du marché pouvant parfois bénéficier d'une bonification. Les emprunteurs peuvent être des banques, des municipalités ou des entreprises. L'accent est porté sur la capacité des maîtres d'ouvrage à réaliser des projets innovants dans le domaine environnemental ou à améliorer les conditions de vie des populations en matière de services publics.

PROPARCO

PROPARCO, filiale de l'AFD, a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement.

FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial)

Le FFEM est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement et en transition. Le FFEM intervient en appui à des réalisations concrètes dans les pays bénéficiaires, avec une démarche d'apprentissage et en testant des approches novatrices ou exemplaires.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT UN DÉFI AU CŒUR DE L'AVENIR

La croissance économique et démographique que connaît la Turquie a augmenté sa demande énergétique. La consommation est en majeure partie assurée par les importations d'hydrocarbures et l'exploitation de gisements de charbon. Dans le cadre de l'optimisation de sa production énergétique, le recours à des sources d'énergie renouvelable et la réalisation d'économies d'énergie offrent encore de larges perspectives.

Le 5 février 2009, la Turquie a signé le protocole de Kyoto, qui vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de CO₂. L'AFD accompagne cette démarche en proposant des financements pour le développement des énergies renouvelables et propres ainsi que la création d'infrastructures (transport, eau et assainissement, déchets ménagers) permettant de réduire l'empreinte carbone du pays. Ce soutien se réalise au travers de projets portés par des partenaires bancaires turcs (TSKB, Garanti, Akbank) qui, le cas échéant, peuvent également bénéficier d'une assistance technique spécialisée.



Containers dans le port d'Istanbul © AFD - Régis Maréchal

BILAN DE 5 ANS D'ACTIVITÉ DE L'AFD EN TURQUIE

- Au moins 1 million de tonnes de CO₂ économisées,
- 700 000 personnes raccordées au gaz naturel,
- 200 MW d'énergies propres installés,
- 1 000 PME soutenues,
- 4 400 entreprises sensibilisées à la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE),
- 2 000 agents bancaires formés à la RSE.



Un pont en région de la Mer Noire © AFD - Marion Joubert

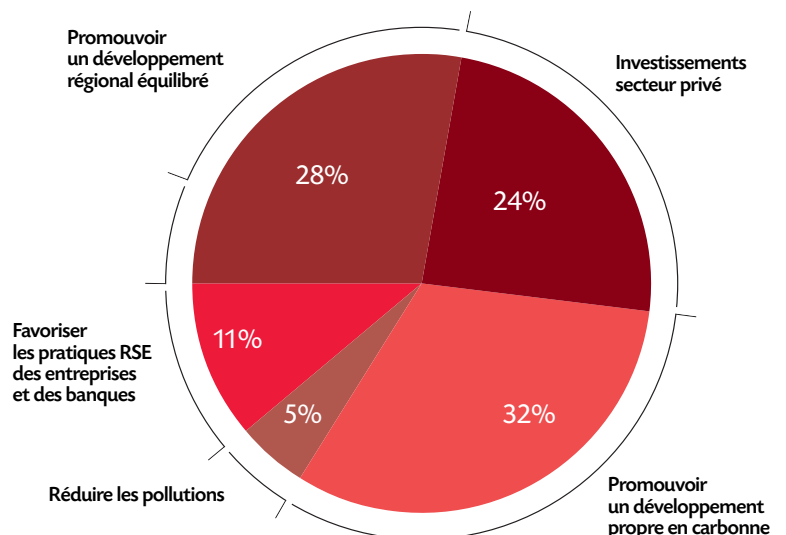
EXEMPLES DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

- Un financement de 6 millions d'euros a contribué à l'établissement d'une ferme éolienne d'une capacité de 30 MW sur les rives de la Mer de Marmara, alors la plus importante installation éolienne en Turquie.
- Un prêt de 2 millions d'euros a permis l'installation d'un dispositif de méthanisation d'une capacité de 11 MW et de gestion de déchets solides (tri et recyclage). Le gestionnaire du site exploite la plus grande décharge publique d'Ankara et permet d'économiser 500 000 tonnes de CO₂ par an.

Les économies de gaz à effet de serre générées par ces deux projets ont été certifiées et vendues sur le marché volontaire de crédits carbone, assurant des ressources supplémentaires aux promoteurs.

- Grâce à un financement de 11 millions d'euros, une cimenterie a mis en place une unité d'incinération de boues en provenance de la municipalité d'Izmit. Le projet remplit à la fois un objectif de réduction des pollutions et d'efficacité énergétique par la substitution de boues au combustible usuel.

ENGAGEMENTS DE L'AFD PAR OBJECTIFS STRATÉGIQUES





Le tramway historique © AFD - Régis Marodon

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS D'ISTANBUL

Attirant les flux migratoires par son dynamisme économique, la population de la ville d'Istanbul a doublé en 20 ans et atteint aujourd'hui 15 millions d'habitants. La congestion automobile étant un handicap économique, social et environnemental, la ville s'est dotée d'un ambitieux plan d'extension de son réseau de transport public : prolongement des lignes de métro, création des lignes de tramway et de métro, amélioration des interconnexions tramway-métro.

Ce programme répond à plusieurs défis :

- environnemental, par la diminution des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air, grâce à la réduction de la congestion automobile,
- social, en favorisant la mobilité de la population, notamment de ceux qui dépendent des transports en commun (populations à faible revenu et ne disposant pas de moyens individuels de transport : femmes, étudiants, enfants, personnes âgées),
- économique, en améliorant la productivité de la municipalité.

L'AFD soutient ce plan ambitieux de la municipalité en cofinçant ses investissements à hauteur de 120 millions d'euros.

FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS

Dans un pays marqué par des disparités économiques et sociales entre ses différentes régions, l'AFD contribue à l'amélioration de l'accès des populations aux services de base sur l'ensemble du territoire. Au cœur du développement local, les municipalités turques sont des partenaires efficaces pour une croissance plus équilibrée et mieux partagée entre les citoyens. Depuis 2004, le cadre législatif de décentralisation leur attribue des responsabilités de premier plan dans ce domaine. Les défis sont multiples et concernent en priorité les infrastructures et services publics de base (transports collectifs, assainissement, gestion des déchets, logement social, santé et éducation).

En soutenant les grands projets des municipalités, l'AFD favorise la qualité de vie dans les villes de Turquie :

- Financement de 22 millions d'euros en faveur du programme d'aménagement et d'investissement global de la ville de Kayseri (équipements routiers, sécurité incendie, transports, patrimoine historique).
- Financement de 16 millions d'euros en faveur de la réalisation de plusieurs unités de traitement des boues d'épuration à Bursa. Ce projet permettra de lutter contre la pollution des eaux usées contaminées par le stockage de ces boues dans les lagunes environnantes (impact environnemental et de santé publique).
- Ligne de crédit de 80 millions d'euros à Denizbank pour le soutien des investissements des petites et moyennes municipalités. Ce concours s'accompagne d'un programme de renforcement des capacités des municipalités en matière de gestion financière et technique.



Scène de vie à Bursa © AFD - Régis Marodon

TÉMOIGNAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ITC

ITC (Invest Trading Consulting) est une entreprise de traitement des déchets et de méthanisation financée grâce au partenariat avec la banque TSKB.

“Chez ITC, on traite les déchets solides. Nous sommes responsables du traitement des déchets pour toute la ville d'Ankara depuis 2002, et également pour la ville d'Adana. Nous traitons toutes sortes de déchets, y compris ceux qui sont recyclables.

ITC se rémunère grâce à la production d'électricité rendue possible par le captage de biogaz des décharges. La capacité du site a atteint les 11.2 MW en janvier 2008. Avec ce projet, les déchets éliminés

sont utilisés et l'émission de CO₂ est réduite. Les déchets, ce sont de la matière première, ce ne sont pas des ordures. On a changé la mentalité des gens.

Nous réduisons l'émission de gaz à effet de serre. Jusqu'à maintenant, nous avons économisé 500 000 tonnes de CO₂, chiffre qui augmentera avec le développement de notre site. Notre but est d'avoir zéro déchet à brûler et de pouvoir tous les convertir.”

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PLUS RESPONSABLES DU SECTEUR PRIVÉ

La **Responsabilité sociale des entreprises (RSE)** est le fait, pour les entreprises, d'intégrer des préoccupations sociales et environnementales (amélioration des relations avec leurs salariés, fournisseurs et clients, comportement plus respectueux de l'environnement etc.) dans leur activité économique quotidienne. Dans le cadre d'une démarche volontaire, les entreprises acceptent ainsi de modifier leur comportement pour s'engager dans la voie d'une économie conciliant compétitivité, croissance et qualité de vie, clés de leur développement durable.

Afin de promouvoir la RSE, des banques turques associées à l'AFD proposent aux PME des financements ainsi que des activités de formation, de sensibilisation et des diagnostics.



© AFD - Yekbun Gürgöz

FAVORISER LES PRATIQUES RESPONSABLES DES ENTREPRISES

Afin de soutenir un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME), l'AFD a noué un partenariat privilégié avec deux banques. Des financements, de 80 millions d'euros à Halkbank et de 40 millions d'euros à la banque TEB, ont été accordés pour faciliter l'accès des PME à des ressources longues pour leurs investissements et visant la mise en place de modes de production durable.

Pour accompagner ces entreprises dans la mise aux normes et standards internationaux, Halkbank et TEB ont mis en place un programme de sensibilisation par le biais :

- de conférences thématiques et sectorielles,
- d'opérations de promotion des bonnes pratiques,
- de formations spécifiques sur les problématiques sociales et environnementales pour les agents bancaires et les entreprises,
- et de diagnostics pour encourager l'intégration de ces standards en terme de protection de l'environnement, d'égalité homme-femme, de promotion des droits sociaux, de transparence.



© AFD - Yekbun Gürgöz



Le pont de Galata © AFD - Marion Joubert

Établissement public dont la mission est définie par le gouvernement français, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de soixante ans, pour combattre la pauvreté et favoriser le développement des pays du Sud.

Présente sur le terrain dans plus de 60 pays et dans l'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2008, l'Agence a consacré 4,5 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer. Ces financements ont notamment concerné la scolarisation de 7 millions d'enfants et l'approvisionnement en eau potable de 4,4 millions de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser 3,3 millions de tonnes de CO₂ par an.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12
France
Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr
www.proparco.fr
www.ffem.fr

AGENCE D'ISTANBUL

Büyükdere Cad. Yapı Kredi Plaza
C Blok K :12 34 330 Levent/Istanbul
Tél. : +90 212 283 31 11
Fax : +90 212 283 31 51
www.afdistanbul.org.tr



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier FSC (gestion durable des forêts).



Fonds Français pour
l'Environnement Mondial

